

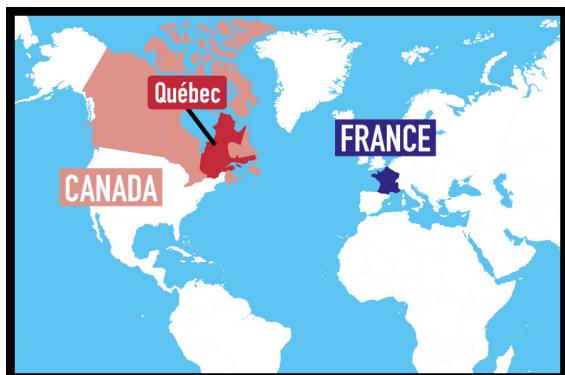
L'actu du jour

Vouvoyer les adultes de l'école : au Québec, c'est désormais obligé?!

Au Québec, une nouvelle règle s'applique depuis la rentrée : les élèves doivent vouvoyer tous les adultes de l'école et les appeler madame ou monsieur. Sinon... gare aux punitions!?



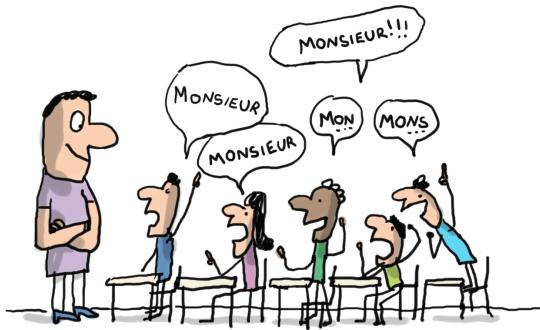
Image générée par IA ©Firefly



Le Québec, tu connais ? C'est une province du Canada qui a la particularité de parler le français. Pour beaucoup de Français, ce sont... nos cousins d'Amérique !

Pourquoi en parle-t-on ?
Parce que, depuis le 1er janvier 2026, de nouvelles lois doivent être appliquées à l'école au Québec.

La nouvelle règle de conduite : vouvoyer



© J.

Azam

C'est le règlement sur les règles de conduite au primaire et au secondaire qui l'annonce : **il faut vouvoyer tous les adultes et les appeler madame ou monsieur**. Cela veut dire aussi bien les profs que les animateurs, les responsables de la cantine ou du ménage... Et cela s'applique à tous les élèves, dès l'année de leurs 6 ans. Certaines écoles le pratiquaient déjà, d'autres commencent tout juste, et d'autres encore s'y refusent.

À quoi ça sert de vouvoyer ?

L'idée paraît simple : vouvoyer et utiliser les titres madame et monsieur, c'est un signe de politesse et de respect. Le règlement prévoit aussi des **punitions pour ceux qui ne respecteraient pas le règlement**. Par exemple, l'avertissement, la retenue, ou l'obligation d'écrire un texte expliquant qu'on a compris qu'on a mal fait.



© J. Azam.

Vouvoyer systématiquement : tout le monde n'est pas d'accord !

Et chacun a ses raisons. Certains enseignants avancent que c'est très compliqué pour certains élèves. Par exemple, pour les plus petits, qui ne maîtrisent pas forcément le vouvoiement à 6 ans. Mais aussi pour **les élèves étrangers qui parlent mal le français**. C'est d'autant plus difficile

pour eux quand le vouvoiement n'a aucun équivalent dans leur langue maternelle. C'est le cas de ceux qui parlent anglais ou arabe, par exemple.

D'autres enseignants trouvent que **le vouvoiement crée une distance entre les enfants et l'adulte qui n'est pas toujours une bonne chose**.

Notamment pour les enfants qui vivent des situations difficiles chez eux et qui doivent se sentir proches de leurs enseignants pour être capables d'accepter leur aide.

Une règle... mais de la souplesse !

Mais pas de panique, la ministre de l'Éducation du Québec a clairement dit que **les enseignants peuvent choisir d'appliquer la règle à leur façon**, selon les difficultés des enfants qu'ils ont en face d'eux.

Et toi, tu en penses quoi ? Dis-le-nous en commentaire !

Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com